

## **BULLETIN DU TOURING CLUB DE BELGIQUE – WEGEN MEISE – WOLVERTHEM**

**1900** Février p. 38-39 Route de Wolverthem à Tamise – Nous avons reçu le 8 de ce mois, la réponse suivante de l'honorable gouverneur du Brabant, M. Vergote : « Par lettre du 18 décembre dernier, vous avez demandé l'établissement d'une voie empierrée d'un mètre de largeur sur la route de Wolverthem à Tamise, un travail similaire devant être exécuté à bref délai dans la province d'Anvers entre la commune de Puers et la limite de la province de Brabant.

Il a été donné satisfaction aux cyclistes pour l'établissement, il y a deux ans, d'une bande cyclable en cendrées depuis Wolverthem jusqu'à la limite de la province d'Anvers.

L'établissement d'un empièchement sur diverses parties de cette route est peu recommandable par suite de la nature du terrain qui exige déjà des précautions pour le maintien d'un pavage. En effet, dans les parties dont il s'agit, le pavage doit être établi dans un coffre de cendrées de 30 centimètres de profondeur. Au surplus, la bande cyclable actuelle, dont les cyclistes se sont montrés satisfaits, permettra à la province de Brabant de poursuivre, par sections, l'amélioration de la route en tenant compte des desiderata des cyclistes. »

Il convient de faire remarquer que nous n'avons pas demandé une bande empierrée, mais bien le convertissement de la route dans toute sa largeur, à l'effet de prolonger dans le Brabant le macadam qui va être établi par la province d'Anvers. Au surplus, nous nous réservons de demander l'amélioration de la voie cyclable actuelle, car, à maints endroits, elle est dans un piteux état.

Mars 1900 – Route gouvernementale de Laeken – Meysse – Wolverthem.

Nous lisons dans la *Revue vélocipédique belge* un intéressant article concernant la transformation et l'élargissement de cette importante route, que nous reproduisons ci-contre :

« Nous avons annoncé, il y a quelques temps déjà, que la chaussée de Tamise, plus connue sous le nom de chaussée de Meysse, allait être complètement transformée et que sa largeur serait portée à 80 mètres. Ces travaux sont sur le point d'être décrétés, les plans et devis sont prêts. Voici, en résumé, quel serait l'ensemble de la transformation de cette région :

Le boulevard Militaire (grande ceinture) se prolongera par l'avenue Van Praet, dont un tronçon débouche déjà près du Tilleul à Laeken. C'est là que commence la chaussée de Tamise. A ce carrefour viendra s'amorcer une avenue nouvelle qui, traversant le quartier maritime, bifurquera, d'une part vers la place Sainctelette, d'autre part vers le plateau de Koekelberg. La dite avenue, avec ce dernier tronçon, constituera donc le prolongement du boulevard de ceinture et se continuera par un boulevard reliant le plateau de Koekelberg à la gare du Midi.

L'amorce de la chaussée de Tamise se trouvera donc sur une promenade qui sera des plus fréquentée d'ici quelques années. Il fallait donc songer à embellir cette promenade, déjà si attrayante, et en vulgariser l'emploi, car en dehors des cyclistes, les Bruxellois ne la connaissent guère.

La nouvelle chaussée sera tracée sur le modèle de l'avenue de Tervueren, c'est-à-dire qu'il y aura deux avenues plantées d'arbres pour les piétons, une allée macadamisée pour les voitures, une autre en terre pour les chevaux, une voie cyclable et une chaussée pour le gros charriage. Cette chaussée s'arrêtera à la hauteur de l'entrée du parc de Bouchout où sera aménagé un vaste rond-point. Au-delà du village de Meysse, la chaussée sera, par la même occasion, redressée, élargie et plantée de marronniers comme l'est actuellement la partie située entre le Tilleul et Meysse. Le redressement de la chaussée aura pour effet de supprimer une descente, une montée et le viaduc du chemin de fer vicinal. »

L'annonce de ces travaux en ce qui concerne la partie comprise entre Laeken (Tilleul) et le village de

Meysse est prématurée ; à l'heure actuelle, il n'en est pas question.

Quant à la chaussée comprise entre Meysse et Wolverthem (jusqu'à la jonction avec la route provinciale de Vilvorde à Alost) dont le redressement et le nivellement sont sollicités tant pour les usagers que pour les cyclistes bruxellois et du Nord-Ouest du Brabant, sa transformation est admise en principe et les expropriations des terrains qu'elle exige en voie de négociations. La question de la dépense, estimée à une cinquantaine de mille francs, en a retardé la solution désirée et à l'heure actuelle il ne s'agit plus que de connaître l'avis du Roi sur les trois ou quatre projets soumis à l'examen de Sa Majesté, promoteur de cet excellent travail.

La Drève de Meysse – Cette voie cyclable, construite par les soins du Touring Club et fortement endommagée dans le cours de cet hiver, sera réfectionnée sans retard. Les briques sur champ de fabrication française, utilisées sur ce parcours aux passages mauvais, ont parfaitement résisté. L'expérience faite par nos soins nous paraît à tel point concluante que nous espérons voir les administrations publiques se servir de pareils matériaux pour les traverses et les chemins d'accès qui coupent nos pistes.

Septembre – Route Bruxelles-Tamise. La circulation sur cette route a obtenu ces derniers temps des améliorations très appréciables. D'une part, le service provincial brabançon a fait recharger la piste en cendrées de Wolverthem à Londerzeel ; d'autre part, le service technique de la province d'Anvers a établi une bande en macadam entre la frontière brabançonne et le village de Puers, à l'instar de celle établie entre Hasselt et Genck, contre la bordure extérieure du pavé.

### **1901 ontbreekt**

#### **1902** Février p. 46 – Route de Bruxelles à Wolverthem

Nous apprenons que l'administration des Ponts et Chaussées fera procéder dans le courant de cette année au redressement de la chaussée de Bruxelles à Wolvethem, partie comprise entre le village de Meysse et la chaussée de Vilvorde. Nous avons profité de l'occasion pour solliciter de M. le Ministre des Finances et des Travaux Publics l'établissement d'une bande en pavés retaillés dans le traversée du village de Meysse, pour autant que la réfection complète de son horrible pavé ne soit pas prévue dans le travail projeté.

Août – pp. 280-282 – La chaussée de Meysse – Le château de Bouchout – Arthur Cosyn : [aparte pdf](#).

#### **1903** Mars – p. 148 – A Laeken

Les cyclistes qui sont des familiers de la chaussée de Meysse, seront surpris, lorsqu'ils feront leur première promenade printanière de ce côté, des modifications que S.M. le Roi fait apporter au carrefour du Tilleul – ou du Pekpot, comme disent les Laekenois. Notre Souverain aménage un square à l'entrée de l'avenue Van Praet et il va y faire installer une fontaine monumentale. Son intention, on le sait, est d'embellir tout ce quartier et d'y créer des avenues grandioses.

A quelques pas de là, on achève le pavillon chinois dont le Roi a fait l'acquisition à l'Exposition de Paris, ainsi qu'une haute tour en bois, - chinoise, elle aussi – qui a été construite de toutes pièces et à grands frais. Cette tour, avec ses nombreux étages superposés, domine le paysage de sa silhouette originale. Un panorama étendu sur Bruxelles et sa banlieue doit de dérouler devant les yeux, du haut de cette construction.

Septembre – p. 365 – La drève d’Hoogvorst à Meysse

Le joli tronçon de la route qui relie Meysse à la route de Vilvorde à Wolverthem, dite route d’Alost, a été naguère pourvu d’une voie cyclable par les soins de l’Association. Le ruban cendré, fort exposé sur cette route étroite, est en ce moment en très mauvais état. Le Conseil d’Administration vient de voter le crédit nécessaire pour le faire réfectionner.

Un sociétaire nous a avertis que la voie cyclable de la « route d’Alost » dont nous venons de parler, a été complètement abîmée sur un certain espace par l’entrepreneur qui vient de procéder à la réfection du pavage. Cet espace partirait précisément de l’extrémité de la drève d’Hoogvorst. Nous avisons de cette dégradation le service technique provincial du Brabant, sans pouvoir vérifier par nous-mêmes l’exactitude de l’affirmation de notre sociétaire.

Octobre – p. 397 – Vilvorde à Alost

A propos de la drève d’Hoogvorst à Meysse, dont le T.C.B. va réfectionner la voie cyclable, nous avons dit un mot de l’état d’une partie de la route d’Alost à Vilvorde, à la hauteur de la dite drève. Renseignements pris, il paraît que le mauvais état de ce tronçon a une cause bien naturelle. Tout le restant de la route, depuis Grimbergen jusqu’à Wolverthem, a été soigneusement réfectionné – pavage et voie cyclable – par l’administration provinciale du Brabant. Seul, un espace de 250 mètres environ reste à faire et, d’après ce qu’il nous a été affirmé, on aurait décidé de remettre à l’an prochain les travaux y afférents.

Nous aimons croire que cette nouvelle est inexacte. Il est peu probable que la province, ayant fait là une dépense d’environ 20.000 francs, laisserait inachevé, pendant des mois, un aussi utile travail ; alors qu’il ne s’agit plus, pour le compléter, que d’un espace d’un quart de kilomètre. Dans tous les cas, nous sollicitons instamment l’honorable M. Moreau, ingénieur en chef, ainsi que la Députation permanente, de revenir sur leur décision, si elle était telle, et de parfaire leur œuvre sans attendre l’an prochain. Les touristes auront alors une belle voie cyclable de Grimbergen vers Wolverthem – elle a été pourvue d’une bordure en pierre et portée à une largeur moyenne de 1 m 40 – et pour les automobiles un pavé neuf sera à leur disposition. De plus, dès que le T.C.B. aura fait procéder à la réfection de la voie cyclable de la drève d’Hoogvorst, un nouveau dégagement sera fourni à la commune de Meysse, en même temps qu’un circuit complet sera rendu accessible aux cyclistes bruxellois dans une région qui a toujours été très recherchée par eux.

Une observation pour finir : nous avons remarqué dernièrement en parcourant la voie cyclable Grimbergen-Wolverthem que la partie réfectionnée aurait bien besoin d’être roulée et égalisée, surtout vers la bordure du trottoir. Avis à l’entrepreneur.

Novembre – p. 430 – Route de Vilvorde à Alost

Nous apprenons que le travail de réfection commencé entre la drève de Meysse et la jonction de la route de Bruxelles à Tamise sera continué sous peu. Non seulement le pavage a été amélioré et élargi, mais la piste cyclable, qui a été également élargie, sera encore rechargée cet hiver.

**1904** september p. 343 – verslag van een tocht naar Antwerpen, per fiets tot Temse en vandaar met de Wilfordboot. In fine: Il y aurait lieu aussi de continuer jusqu’à Wolverthem la bande cyclable en pavés retaillés établie depuis quelque temps dans la traversée de Meysse et qui finit brusquement pour ne plus laisser aux cyclistes qu’un pavé préhistorique.

**1905** p. 206 programma van de feesten bij de inhuldiging van de werken van de Meiselaan op 17 juli 1905 en p. 248 (augustus) verslag hierover dat niets interessants bevat voor ons onderwerp.

**1906** février p. 53: Par contre, on a abîmé la belle avenue de Meysse, la rendant impraticable pour de longues années.

mai p. 138 : On a mis la main aussi à l'élargissement de la chaussée de Meysse ; il est à peu près accompli depuis le rond-point du Gros-Tilleul jusqu'à la voie romaine. Une avenue grandiose est projetée entre ce rond-point et le petit village de Strombeek. (A. Cosyn)

**1907 en 1908** ontbreken.

**1909** december p. 575 : Léopold II et la route de Meysse.

Au moment où le roi Leopold II a fermé les yeux, il sera assez piquant de raconter par quelle suite de circonstances notre Souverain fut amené à promettre la voie cyclable de Meysse à deux membres actuels du Conseil général du T.C.B., M. Magis et le capitaine Dunet. Nos deux camarades pédalaient de concert, il y a quelque quinze ans, sur le médiocre pavé de la chaussée de Meysse, lorsque au loin apparut la silhouette bien connue du Roi. Plein de malice, notre ami Magis, appuyant son vélo contre un arbre, s'empressa de dévisser un boulon et se mit consciencieusement au travail comme si un accident quelconque lui était arrivé. Comme de juste, le Roi s'arrêta et s'enquit des causes de la panne. Et au cours de la conversation, qui fut longue, M. Magis s'enhardit jusqu'à demander au Roi si la piste que l'on dessinait serait pour les cyclistes. « Non, répondit le Roi, elle sera réservée aux cavaliers, mais... vous aurez la vôtre ! » Et peu de temps après, en effet, les travaux étaient entamés !

**1910** mei p. 239 : Avenue de Meysse (route de l'Etat)

Il est question, depuis plusieurs années, de réfectionner cette importante voie de communication ; mais, jusqu'à ce jour, rien n'y a été fait. La chaussée pavée, qui est, de ce chef, abandonnée à elle-même, se trouve dans un état d'entretien exécrable. L'état du pavage est tellement déplorable qu'il constitue même un danger permanent pour la circulation des voitures. Pour s'en rendre compte, il suffit de parcourir les tronçons compris entre le Gros Tilleul et la première cote, puis entre les Dry Pikkel et l'entrée de Meysse, et, enfin, de la sortie de ce dernier village jusqu'à la route provinciale. En attendant l'amélioration de l'avenue, ne pourrait-on pas entretenir le pavage actuel ?

**1911** niets

**1912** février p. 81 – La nouvelle route de Bruxelles à Anvers.

M. Dupret a exprimé, au nom de la délégation, le vœu de voir cette route exécutée le plus rapidement possible. Il a fait remarquer que le travail restant à réaliser ne comprenait plus qu'une voie entre Boom et Meysse, distantes de moins de 20 kilomètres l'une de l'autre. D'autre part, il importe, a-t-il dit, d'éviter les spéculations, et il y a, dès lors, urgence à prendre une décision officielle. La délégation a attiré l'attention toute spéciale du ministre sur le premier tronçon de cette route nouvelle, depuis l'avenue Royale de Meysse jusqu'à l'intersection de la route de Grimbergen à Wolverthem. Toutes les formalités requises par la loi pour l'exécution de ce tronçon sont accomplies : une grande partie des terrains est déjà propriété de l'Etat, et l'expropriation du surplus se poursuit. Il y aurait lieu d'activer la procédure.

M. Van de Vyvere a fait à la délégation le meilleur accueil. Il lui a déclaré que le projet dont elle avait bien voulu l'entretenir avait toutes ses sympathies. Le gouvernement a si peu oublié la question que la route de Bruxelles-Anvers est déjà en voie d'exécution. Les travaux seront poussés activement, de façon à la finir aussi vite que possible.

Mai p. 237 – Hécatombe d'arbres dans le domaine De Rongé à Laeken. (A. Cosyn)

P.S. Nous avons bien failli déplorer un autre acte de vandalisme. Il y a peu de temps, presque tous les

beaux ormes de la drève d'Hooghvorst à Meysse, ont été marqués de l'estampille fatale... Mais une intervention tutélaire d'est produite et l'on n'en a abattu que quelques-uns.

Ce sont, me dit-on, les édiles de Meysse qui ont réussi à sauver cette belle plantation, dont les cimes géantes protègent si exquisement leur pittoresque bourgade. Grâce leur en soient rendues, par tous ceux qui, à travers nos campagnes, s'en vont à la recherche du Beau !

Juin – p. 271 : Route de Meysse à Wolverthem (Etat)

Le pavage de ce petit tronçon de route est dans un état épouvantable, surtout dans la partie située à proximité du chemin de fer. Tout le monde réclame la réfection de ce pavage. Il est bien question de la construction d'une grande avenue de Bruxelles à Anvers qui doit remplacer la route qui nous occupe, mais quand se fera cette avenue ? Rien n'empêche de réfectionner la route actuelle en attendant la nouvelle avenue.

**1913** niets. De volgende jaren ontbreken bij mij tot :

**1920** niets

**1921** juillet p. 331 A. Cosyn over Hasselt: Le site a malheureusement perdu de sa beauté, à la suite des travaux de redressement de la chaussée de Meysse à Wolverthem, entrepris en 1914 et interrompus depuis lors.

**1922** août p. 356 werken in uitvoering of te beginnen : Bruxelles-Anvers construction du boulevard sur les communes de Meysse et Brussegem.

**1923** janvier p. 24 Chapelle d'Amelghem : Nous avons à diverses reprises sollicité la restauration de la chapelle située à Amelghem, sous Brussegem, datant de 1637. Grâce à diverses interventions et entre autres celle de M. E. Ganz, artiste peintre, M. Boucquéau a bien voulu, selon notre demande, prendre généreusement à sa charge la réfection de ce poétique sanctuaire campagnard. (A.C.)

Chapelle de Hasselt : Ce sanctuaire avait beaucoup souffert pendant la guerre. M. Cools, curé de Meysse, l'a remeublé et il y fait célébrer de nouveau les offices hebdomadaires. Il vient aussi de faire revivre le traditionnel pèlerinage, qui amenait jadis à Hasselt, à la Saint-Eloi, les paysans de tous les environs, avec leurs chevaux. Cette procession a eu lieu le 4 décembre dernier. On y a vu une cinquantaine de chevaux, nous dit-on. Il nous est agréable de constater qu'on peut considérer comme assurée la conservation de ce petit monument, dont l'histoire est liée si intimement à celle du hameau. (A.C.)